



ESJ Humanities

Insecurite dans les Points de Transfert d'Argent Mobile Money a Abidjan

Mathieu A. Akadje

Maître de Conférences à UFR Criminologie,
Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire

Wilfred J. Azi

Docteur de Criminologie, chercheur indépendant,
Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire

[Doi:10.19044/esj.2023.v19n20p186](https://doi.org/10.19044/esj.2023.v19n20p186)

Submitted: 05 July 2023

Accepted: 25 July 2023

Published: 31 July 2023

Copyright 2023 Author(s)

Under Creative Commons CC-BY 4.0

OPEN ACCESS

Cite As:

Akadje M.A. & Azi W.J. (2023). *Insecurite dans les Points de Transfert d'Argent Mobile Money a Abidjan*. European Scientific Journal, ESJ, 19 (20), 186.

<https://doi.org/10.19044/esj.2023.v19n20p186>

Résumé

Cet article s'est proposé d'étudier l'insécurité dans l'activité du mobile money. Pour la collecte des données, l'observation directe, l'étude documentaire, le questionnaire et l'entretien ont été nécessaires. L'analyse mixte des données recueillies, conduite auprès de 100 individus, a montré que la criminalité est une réalité malgré les actions des forces de sécurité. Aussi, la crainte et la peur ressentis par les citoyens développent un sentiment d'insécurité. Au regard des possibilités de réduire le chômage, d'accompagner les jeunes dans l'entrepreneuriat que prône le gouvernement et l'inclusion financière que ces services offrent, il est important de lutter efficacement contre ce phénomène.

Mots-clés: Forces de sécurité - Inclusion financière - Insécurité - Mobile money - Sentiment d'insécurité

Insecurity in Mobile Money Transfer Points in Abidjan

Mathieu A. Akadje

Maître de Conférences à UFR Criminologie,
Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire

Wilfred J. Azi

Docteur de Criminologie, chercheur indépendant,
Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire

Abstract

This article has proposed to study the insecurity in the mobile money business. For data collection, the direct observation, the documentary study, the questionnaire and the interview were necessary. The mixed analysis of the data collected, conducted with 100 individuals, showed that crime is a reality despite the actions of the security forces. Also, the fear and fear felt by citizens develop a feeling of insecurity. In view of the possibilities of reducing unemployment, supporting young people in entrepreneurship that the government advocates and the financial inclusion that these services offer, it is important to fight effectively against this phenomenon.

Keywords: Security forces - Financial inclusion – Insecurity - Mobile money - Feeling of insecurity

I- Introduction : quelques repères théoriques

La violence, principale caractéristique de l'insécurité, est devenue depuis quelques années, un phénomène de société, objet de multiples débats (Montillot et Pernes, 2002). L'insécurité est de nature plurielle, c'est-à-dire pouvant être rattachée à plusieurs secteurs : les domiciles, les magasins, les espaces commerciaux selon des recherches (Gaulithy, 2005 ; Akadjé, 2009 ; Yoro, 2015). En zone rurale, elle est caractérisée par le phénomène des coupeurs de route Akadjé (2010). En milieu urbain, les actes d'insécurité, impliquant les "gnambrô", auteurs de violence et du vécu ou ressenti par les usagers et transporteurs dans le transport, sont établis par Akadjé et Aboudou (2018) ; sans oublier les multiples agressions des bandes de "microbes" instaurant un sentiment d'insécurité (Akadjé et al., 2018). Une insécurité qui apparaît comme une révolte sociale pour ces personnes vulnérables, selon Crizoa (2019). Elle est aussi présentée par Durham (2000) et Diouf (2003) comme le portrait d'une jeunesse africaine apathique, facilement manipulable, marquée du sceau de la déviance et susceptible d'incursions violentes dans l'espace public. La diversité des travaux scientifiques sur l'insécurité témoigne de l'importance du phénomène.

Aujourd'hui, comme un tentacule, l'insécurité liée à la criminalité violente, touche non seulement les Techniques de l'Information et de la Communication (Tic), mais aussi les personnes exerçant une activité en lien avec ce secteur en Côte d'Ivoire.

L'avènement des Tic a, en effet, révolutionné le monde des échanges et modifié les habitudes politiques, sociales, économiques, voire criminelles dans les différents échanges (Ghernaouti et Dufour, 2012). L'échange économique qui a lieu dans le cyberspace a poussé des délinquants à changer leurs méthodes criminelles, qualifiée de criminalité astucieuse (Akadjé, 2010 ; Bogui, 2010) ; il en est résulté une insécurité en lien avec le vol et usurpation d'identité (Ballo et Azi, 2021) et numérique liée aux banques (Akadjé et al., 2022). Dans cette dynamique des échanges économiques, l'activité du mobile money est régie par des textes¹.

Le recours aux services mobiles money est un soulagement pour les populations, car au sens strict, seulement 19,7% de la population ivoirienne dispose d'un compte bancaire (Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, 2018). Le mobile money permet alors aux populations d'accéder aux services de base bancaires en effectuant des transactions à partir de son mobile et ces services facilitent l'intégration des populations à une politique financière inclusive. Vu que la criminalité est consubstantielle à tout groupe social (Yebouet, 2015), il est logique que la criminalité soit mêlée aux activités de transfert d'argent mobile. Pour preuve, les statistiques fournies par la Plateforme de Lutte Contre la Cybercriminalité (2022) indiquent que la fraude sur les transactions financières électroniques est classée « Top 1 » des infractions cybercriminelles en Côte d'Ivoire.

À la lumière des progressions constantes de la criminalité astucieuse, l'on aurait pu à ce stade valider les prévisions des criminologues québécois², qui avaient estimé que le phénomène criminel par les formes qu'il prenne serait, davantage au 21^e siècle, une criminalité astucieuse, non violente. Mais, le caractère dynamique de la criminalité montre une autre réalité en Côte d'Ivoire. En effet, les délinquants continuent avec leurs vieilles habitudes, c'est-à-dire la criminalité teintée de violence : vols à main armée, coups et blessures...voire des homicides dans le secteur de transfert d'argent mobile ; une activité facilitant une inclusion financière de proximité est un lieu qui constitue, de plus en plus, des cibles des bandits à Abidjan.

¹ La loi n° 2013-450 du 19 juin 2013, protection des données à caractère personnel, la loi n°2013-451 du 19 juin 2013, cybercriminalité et la loi n°2013-546 du 30 juillet 2013, transactions électroniques.

² On peut citer notamment Szabo (D), ancien directeur de l'Ecole de Criminologie de Montréal, auteur de Science et Crime, Montréal, les Editions Bellarmin, 1986, 281 pages.

Cette criminalité violente se révèle à travers plusieurs constats relayés par les médias. D'abord, dans deux vidéos de *11min*³ et d'*1min 44s*⁴ réalisées par le média « *7info* », plusieurs acteurs expriment leur état de victimisation. Ensuite, dans la presse écrite, nous pouvons lire : un opérateur de téléphone mobile⁵ et un gérant de transfert d'argent ont été la cible des bandits⁶. Puis, l'interpellation d'un gang auteur d'attaques d'agences mobiles money⁷. Ensuite, le meurtre d'un gérant de mobile money⁸. Enfin, des utilisateurs des services mobiles money ne sont pas épargnés par ce phénomène. Au cours de nos pré-enquêtes dans la ville d'Abidjan, plusieurs enquêtés sont d'avis sur le fait que, certains clients, après avoir effectué des retraits ou dépôts, sont suivis et agressés⁹. L'ensemble des actes de violence criminelle que subissent les acteurs (opérateurs, gérants et utilisateurs) de points de transfert d'argent mobile money, basé sur des expériences de victimisation objective, pose naturellement le problème de l'insécurité d'où l'objet de cette étude. L'objectif de cette contribution est de procéder au diagnostic de l'insécurité relative à l'environnement du mobile money et de montrer comment ce phénomène est vécu par les populations à Abidjan. En lien avec les constats sus observés, des questions méritent d'être formulées : Quel est le diagnostic de cette insécurité ? Comment cette insécurité est-elle vécue par les populations (gérants et utilisateurs) ? A ces questions, quelles réponses en vue de réduire cette insécurité et de garantir la vie des citoyens dans ces lieux à Abidjan.

La théorie qui sous-tendra cette étude est celle du sentiment d'insécurité, élaborée par Roché (1993). Il part de l'hypothèse selon laquelle les personnes les plus craintives sont celles qui sont soumises à une pression importante des désordres (agressions, vols, actes de vandalismes...) sur le territoire où elles vivent. A cela s'ajoute, le manque de moyens de réactions individuels et collectifs.

Au terme de ces considérations théoriques sur notre objet d'étude, il importe de préciser notre méthodologie adoptée, à savoir le terrain d'étude, la

³ <https://youtu.be/nWVytSxqiks>

⁴ <https://youtu.be/S5V7nHsnyQA>

⁵ Koachi.com du 31 Mars 2022 : « Côte d'Ivoire : un opérateur de téléphone mobile perd plus de 26 millions de FCFA dans un braquage ».

⁶ Koachi.com du 6 Août 2022 : « Côte d'Ivoire : Oumé, un gérant d'agence de transfert d'agent dépouillé de sa recette par des hommes armé ».

⁷ Koaci.com du 13 Janvier 2023 : « Un large coup de filet de la police avec l'interpellation d'un dangereux gang auteur de plusieurs attaques à main armées suivies de meurtres à Abidjan et à l'intérieur »

⁸ Opera News « O.A.Karim, un gérant de Mobile money abattu par deux bandits », le 13Mai 2023 / http://opr.news/s51f712430515fr_ci?

⁹ Pré-enquête du 19-25 novembre 2022 dans les communes de Yopougon, Attécoubé et Koumassi

population d'enquête choisie, les techniques de collecte et d'analyse des données.

II- Démarche méthodologique de la recherche

2-1- Sites et participants à l'enquête

Notre travail de recherche a porté sur la ville d'Abidjan. Le choix de cette ville se justifie par des considérations d'ordre démographique et économique. Elle concentre à elle seule 36% de la population urbaine (RGPH, 2021). De plus, selon l'ARTCI (2023), le nombre d'utilisateurs actifs de service mobile money est de 24.746.031¹⁰. Abidjan est considérée comme une véritable métropole cosmopolite qui connaît un dynamisme certain dans tous les secteurs d'activités. Aussi, elle concentre presque tous les pôles de développement du pays. Vu l'étendue de la ville d'Abidjan, nous avons circonscrit cette étude à trois communes : Koumassi, Yopougon et Attécoubé. Notre choix s'est porté sur ces communes parce que, selon les reportages des médias, plusieurs victimes y vivent et les travaux scientifiques sur l'insécurité, indexe ces communes. La population interrogée a porté sur des « *Opérateurs* », c'est-à-dire de propriétaires, gérants des points mobiles money et syndicats, des « *Clients* », c'est-à-dire la population dans sa diversité et des « *Forces de sécurité* » (policiers). À travers la technique d'échantillonnage par quotas, des individus ont été choisis dans chaque catégorie. L'échantillon de la population enquêtée est constitué de 100 personnes dont (50) opérateurs, (40) au sein de la population et (10) agents des forces de sécurité.

2-2 Techniques de collecte des données

La collecte des données s'est effectuée dans une dynamique entre la technique d'observation directe, l'étude documentaire, l'entretien et le questionnaire. L'observation directe a été non participante. Il s'est agi d'observation de *visu* sur le terrain en interrogeant des informateurs afin de vérifier leurs dires. Nous avons dans ce sens vu et noté des réactions, des comportements des participants à l'étude.

L'étude documentaire, en termes de documents, doit être comprise dans un sens large, à savoir tout élément matériel (journaux, documents, vidéos...) qui constitue indirectement une source d'informations sur l'insécurité, en général, et sur l'activité mobile money, en particulier.

Par le moyen d'un entretien semi-directif qui constitue un outil de collecte d'informations, les enquêtés ont pu s'exprimer assez librement sur cette problématique. Le guide d'entretien est organisé autour de la connaissance de l'insécurité et des propositions. L'entretien a duré un

¹⁰ <https://www.artci.ci/index.php/marches-regules/10-observatoire-du-secteurs-des-telecoms-/sevice-mobile/89-abonnes-service-mobile.html>

trimestre (octobre à décembre 2022). Les agents de sécurité, après avoir abordé le sujet avec beaucoup d'euphémisme, ont fini par reconnaître cette forme d'infraction. Les opérateurs et la population nous ont révélé l'essentiel de leurs connaissances et expériences.

Le questionnaire utilisé est celui d'Afrobaromètre, qui est un réseau de recherche panafricain et non partisan qui mène des enquêtes d'opinion publique. Il s'agit, plus précisément, du questionnaire de l'enquête relative à l'insécurité réalisée en décembre 2017 en Côte d'Ivoire avec la collaboration du Centre de Recherche et de Formation sur le Développement Intégré (CREFDI) et de l'Institut de Recherche Empirique en Economie Politique (IREEP). L'objectif du questionnaire est d'appréhender le niveau d'insécurité. Toutefois, ce questionnaire a été modifié et adapté aux réalités que présente la criminalité dans le mobile money à Abidjan. Il a permis de réaliser des données chiffrées.

2-3- Analyse des données

Au regard des techniques de collecte de données utilisées, cette étude fait recours, ici, à une analyse mixte : L'analyse qualitative a permis de mettre l'accent sur le discours des enquêtés afin de faire ressortir certaines informations en relation avec l'objet d'étude. Quant à l'analyse quantitative, elle avait pour objet la description et l'analyse des données collectées, au moyen du questionnaire, par des méthodes empruntées à la statistique, en les quantifiant à l'aide du logiciel sphinx V5. 2017 afin d'établir des fréquences et pourcentages. Cette démarche méthodologique objective une étude descriptive de l'insécurité dans les points de transfert d'argent mobile money et nous a permis d'obtenir les résultats ci-dessous.

III- Résultats

L'étude de l'insécurité liée au mobile money répond aux questions : Quel est le diagnostic de cette insécurité ? comment est-elle vécue et quelle est leur perception ?

3-1- Diagnostic de l'insécurité dans l'activité du mobile money à Abidjan

L'insécurité objective représente le risque réel d'être mêlé à un acte d'agression ou d'en être victime (Moser et Lidvan, 1991). Elle réfère, bien entendu, au taux de criminalité, mais aussi aux éléments de l'environnement susceptibles de produire l'insécurité.

3-1-1- Diagnostic des actes d'insécurité recensés par la Police

Les données obtenues sont celles recensées par la police. Elles concernent essentiellement les infractions dans le secteur des mobiles money.

Ces données correspondent aux infractions ayant fait l'objet d'un rapport de police. A Yopougon, au commissariat du 16^e arrondissement, l'on enregistre (04) plaintes au cours des 24 derniers mois. Ce sont des actes d'agressions et de vols ; au commissariat du 17^e arrondissement, ce sont (09) plaintes enregistrées dont (05) plaintes pour vol et cambriolage de point mobile money, en 2020-2021 et (04) plaintes enregistrées pour agression et menace envers des opérateurs ou gérants, en 2021-2022. Au total sur ces 24 derniers mois, dans les commissariats du 16^e et 17^e arrondissement, dans la commune de Yopougon, on dénombre (13) plaintes : il s'agit de la criminalité apparente, c'est-à-dire celle portée à la connaissance de la police.

Dans les communes de Koumassi (commissariat du 6^e et 20^e arrondissement) et Attécoubé (28^e et 35^e arrondissement), après des entretiens avec des agents de police de ces commissariats, il ressort de façon générale que les populations portent plainte pour ce type d'infractions. Malheureusement, nous n'avons pu obtenir de données chiffrées dans ces commissariats pour des questions de confidentialité selon les agents de police. Toutefois, les données fragmentaires collectées dans certains commissariats attestent que l'insécurité dans le mobile money est prégnante. Au regard des difficultés d'accès aux statistiques énoncées dans la problématique, ces chiffres jugés partiels représentent le nombre de faits rapportés aux autorités policières (criminalité apparente) et non pas la criminalité réelle commise dans ces communes.

3-1-2- Diagnostic des actes d'insécurité selon les enquêtés

Dans le cadre de cette étude, l'ensemble des connaissances des enquêtés révèle les observations traduites dans les tableaux ci-dessous.

À la question : « *Au cours des 24 derniers mois, est-ce que vous avez été victime ou connaissez-vous une personne victime dans le cadre de vos activités ?* »

Tableau 1. Répartition des réponses des enquêtés selon leur connaissance des victimes

Connaissance	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	1	1,0%
Oui	91	91,0%
Non	8	8,0%
TOTAL OBS.	100	100%

Source : résultat de l'étude 2022. Tableau réalisé à l'aide du logiciel sphinx

Le tableau 1 présente les répartitions des réponses des enquêtés selon qu'ils ont été victimes ou connaissent des personnes victimes. Il ressort que 91% des personnes enquêtés ont déjà été victimes ou ont connaissance d'individus victimes. Par rapport à notre échantillon, la réponse à cette

question montre que l'insécurité dans le domaine du mobile money est une réalité. À l'opposé 8 % des enquêtés ont affirmé ne pas avoir connaissance de victimes.

En vue de dégager le niveau de victimisation, il a été proposé aux enquêtés d'évaluer la récurrence de la victimisation. A la question : « *quelle est la récurrence des faits ?* »

Tableau 2. Répartition des réponses des enquêtés selon la récurrence de la victimisation

Connaissance1	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	3	3,0%
Juste une ou deux fois	61	61,0%
Quelque fois	25	25,0%
Plusieurs fois	11	11,0%
TOTAL OBS.	100	100%

Source : résultat de l'étude 2022. Tableau réalisé à l'aide du logiciel sphinx

Au tableau 2, 61% des enquêtés jugent la récurrence de la victimisation « *Juste une ou deux fois* », 25% s'accordent pour signifier que « *Quelque fois* », ils sont victimes. Par ailleurs, 11 % de la population interrogée estiment « *Plusieurs fois* » la récurrence de la victimisation. Ces statistiques sur la récurrence des victimisations corroborent les inquiétudes des acteurs qui présentent cette insécurité comme un obstacle à leur « *gagne-pain* ». Le caractère récurrent de victimisation est susceptible d'une double analyse. Premièrement, cette récurrence de l'insécurité dans le domaine du mobile money montre qu'il s'agit d'un fait prégnant qui passe de plus en plus sous le projecteur des médias comme c'est le cas avec le média *7info*. Deuxièmement, la récurrence de cette insécurité révèle la difficile stabilisation du phénomène, ce qui fonde l'opportunité et l'intérêt d'une telle contribution.

La connaissance des actes d'insécurité a permis d'adresser la question suivante aux enquêtés : « *Quels sont les types d'actes dont vous avez été victimes ou avez connaissance ?* ».

Tableau 3. Répartition des réponses des enquêtés selon les actes de criminalité

Connaissance4	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	3	3,0%
Vols	40	40,0%
Agressions	60	60,0%
Agressions plus vols	82	82,0%
Meurtres	28	28,0%
Arnaques	57	57,0%
TOTAL OBS.	100	

Source : résultat de l'étude 2022. Tableau réalisé à l'aide du logiciel sphinx

Le tableau 3 présente une vue d'ensemble des différentes infractions rencontrées dans le mobile money. L'analyse du tableau3 montre que les infractions ou les types d'actes concernés sont : les vols, les agressions, les meurtres et arnaques. Depuis leur mise en service dans les années 2010, la principale forme de criminalité dans le mobile money était l'arnaque. Aujourd'hui, cette forme de criminalité est de 57%. Les « vols » et « agressions » cumulent respectivement 40% et 60%. Quant aux « agressions plus vols » représentent 82%. Par contre, les « meurtres » représentent le plus faible taux, soit 28%.

Sur la base de ces statistiques, les arnaques ne demeurent plus la principale forme de criminalité dans le domaine du mobile money. On y retrouve : les « vols », « agressions » et « meurtres ». Mieux, les « agressions plus vols » prédominent. L'insécurité demeure donc une préoccupation et un objet d'étude pour les spécialistes de la sécurité.

Le tableau 3 reprend les réponses des enquêtés selon leur connaissances des victimes et la récurrence de la victimisation en faisant référence aux types d'infractions concernées dans le mobile money. Ainsi les antécédents de victimisation sont doubles : les expériences personnelles de victimisations directes et les expériences d'un proche, c'est-à-dire les victimisations indirectes.

Le sentiment d'insécurité chez des populations des communes enquêtées est en lien avec la victimisation directe. Ainsi, dans le quartier de Yopougon-magasin, l'enquête S.J affirme : « j'ai été victime d'agression, alors que j'entrais à la maison, après avoir fait un retrait dans un point de Mobile Money. Un homme m'a interpellé en me faisant croire que j'avais oublié ma pièce d'identité. Lorsque je vérifiais si j'avais ma pièce, ce dernier a sorti un ciseau. J'ai perdu ce jour 35000FCFA ». Mme K.A (Attécoubé) explique comment elle a été victime d'agression : « Lorsque j'entrais dans le point mobile money pour un dépôt, deux individus m'arrachent mon sac suivi des coups de poing dans le visage. J'ai eu le visage tout enflé suivi de bleu. En ce moment, je me posais la question de savoir comment ont-ils su que j'avais de l'argent à l'intérieur de mon sac. Ce jour, j'ai perdu 564.000FCFA ». Il en est de même pour A.E (Koumassi), qui explique son expérience : « Pendant que j'effectuais mon retrait, un individu est entré dans le box pour prendre une information avec l'opérateur. Juste avant ma sortie ce même individu m'a agressé avec une lame. J'ai été blessé aux bras ». M. Ouédraogo S., lui, pense que : « à Attécoubé, ce sont les microbes qui agressent les clients et opérateurs. Ces individus armés de couteaux, machettes et autres objets fonctionnant en groupe pour agresser ne sont autres que ces microbes ». Pour Kouamé X., gérant de mobile money à Yopougon : « il ne faut pas tourner autour du pot pour désigner que ce sont les microbes qui agressent les clients et tuent nos collègues ». Et, à P.A., un

opérateur du mobile money qui a voulu garder l'anonymat de dire : « *Nous sommes devenus les nouvelles victimes de ces délinquants. Ils nous agressent pour emporter tout l'argent que nous transportons.* »

Pour corroborer les témoignages des victimes directes, dans les points de ventes mobile money et à leur domicile, la presse a fait une série de reportages mettant en évidence des agressions et homicides dans cette activité en pleine essor en Côte d'Ivoire.

En effet, M. S. Nawatta, Responsable d'agence, explique comment il a été dépouillé : « *quatre individus armés dont un en arme à feu et trois autres avec des machettes ont neutralisé, tabassé le gardien parce qu'il n'avait pas les clés, défoncé la grille et les serrures avec leur matériel. Il estime les pertes à plus de 3 millions de FCFA*¹¹ ». O. Sika, lui aussi, Responsable d'agence, explique : « *après mon activité, ils m'ont suivi ; dès que je suis entré, je vois des personnes en armes. Ils ont exigé de leur remettre l'argent. A chaque fois que je disais que je n'avais pas d'argent, ils me tabassaient. Ils ont emporté 147 portables vu que je vendais aussi des portables*¹² ». M. Yoman, gérant de point de vente mobile money, lui, a reçu deux balles aux pieds et perdu la somme 300000 FCFA¹³. Si certains gérants ont eu la vie sauve, ce n'est pas le cas de B. Zogbé au quartier Mossikro (Attécoubé). Les faits sont ici expliqués par son petit frère F. Zogbé : « *après une coupure de courant électrique, B. Zogbé attendait le retour du courant pour fermer ; il était 21h. A peine il sortait de son agence pour retrouver sa famille, il est agressé par trois individus en arme à feu dont un à moto qui attendait. Malheureusement, B. Zogbé a été tué par ces bandits dans le point de vente mobile money*¹⁴ ». Sans aussi oublier le meurtre d'un agent de mobile money au quartier Mossikro (Yopougon)¹⁵. Tout comme les antécédents personnels de victimisation, les expériences de victimisation indirecte ont également été rapportés par certains enquêtés.

M. Kalilou E., un commerçant (Koumassi), pense que : « *les jeunes qui agressent les clients ne sont pas bien loin. Ils sont à proximité des agences ; ils observent ces derniers (clients) avant de les agresser. Il faut donc faire attention* ». C'est dans ce même sens, que Doumbia I., aide-commercial de M. Kalilou explique : « *qu'en écoutant les personnes communiquer à*

¹¹ www.dailymotion.com/7info 02 octobre 2021, Mobile money : un business rentable mais risqué

¹² www.dailymotion.com/7info 02 octobre 2021, Mobile money : un business rentable mais risqué

¹³ www.7info.ci du 23 septembre 2022 : Insécurité : un gérant de point de vente mobile money agressé ; encore une agression de point de vente mobile money à Abidjan.

¹⁴ www.dailymotion.com/7info 02 octobre 2021, Mobile money : un business rentable mais risqué

¹⁵ www.7info.ci du 23 septembre 2022 : Encore une agression de point de vente mobile money à Abidjan.

propos d'éventuelles transactions, ces derniers sont suivis puis agressés. C'est le cas d'un ami dans la commune d'Adjamé qui communiquait avec un parent afin de retirer l'argent qu'on devrait lui envoyer. N'ayant pas pu effectuer le retrait dans la première agence, son agresseur l'a suivi à la prochaine agence et a tenté de l'agresser. La vigilance de certains jeunes à proximité a permis d'appréhender son agresseur ». M.Gagré C., gérant de point mobile money, (Yopougon), explique l'agression de la famille d'un de ses collègues : *« Récemment, dans la commune de Dabou, alors qu'il était au travail, des individus ont agressé la famille d'un collègue les obligeant à donner l'argent que ce dernier garde à la maison ».* Non seulement les gérants sont des victimes, mais également cette insécurité s'étend à leurs familles qui ne sont plus à l'abri. Toujours, à Yopougon, Nouveau-quartier, *« une collègue s'est faite agressée. Elle a perdu la somme de 423.000FCFA lorsqu'elle entrainait à la maison »*, rapporte un client, qui a voulu garder l'anonymat, rencontré dans ladite commune.

Dans bien de cas, selon des enquêtés, il y a souvent une complicité entre des gérants qui simulent une agression. Pour M.C, sous-officier de police, au 17^e arrondissement (Yopougon) : *« un gérant de mobile money a organisé un coup avec trois jeunes afin de se faire agresser pour justifier un vol dans sa caisse. Montant d'argent qu'il aurait préalablement volé. Malheureusement, le coup ne s'est pas déroulé comme prévu ».* Ce fut aussi le cas de L.S.P, employé d'une agence qui a simulé un braquage et trahi par les caméras de surveillance¹⁶. A.S, client, pointe du doigt le comportement étrange de certains gérants laissant penser une certaine complicité. Selon cet enquêté, rencontré à Yopougon, *« juste après avoir retiré le montant de 85.000FCFA, le gérant du point de transfert me regardait partir pendant qu'il était en communication. Peu de temps après, je fus agressé ».* En revanche, des membres du SYNAM-CI, joints par téléphone, pour des raisons d'indisponibilité, ne partagent pas totalement cette complicité évoquée, bien qu'il puisse avoir parmi eux des brebis galeuses comme d'ailleurs dans toutes les corporations. Toutefois, ils ont exprimé leur mécontentement vis-à-vis de cette insécurité de plus en plus récurrente dans leur activité en donnant des exemples : le responsable des zones des quartiers Maroc et Ananeraie (Yopougon), Barry S., relate : *« une jeune fille, gérante de point mobile money, s'est fait sauvagement agresser après avoir effectué un retrait ».* Toujours selon un autre responsable du syndicat, à Koumassi, *« une femme s'est fait agresser et a perdu la somme de 200.000 FCFA ».*

Les expériences de victimisation des enquêtés montrent que ces actes criminels portent atteinte à l'intégrité physique des victimes, causent des

¹⁶ Fraternité matin du 27 Mai 2023 : Abidjan/Marcory : *« un employé d'une agence de transfert simule un braquage. »*

souffrances, des blessures ou des pertes en vie humaine. Ces actes, en lien avec les victimisations subies dans l'exercice ou non de l'activité de transfert d'argent mobile money, entraînent un sentiment d'insécurité. Aussi, malgré les interpellations et mis aux arrêts de certains gangs, la récurrence de la victimisation semble traduire une inefficacité des forces de sécurité.

3-2- Sentiment d'insécurité et perception de l'inefficacité des forces de sécurité

L'entretien au sein de la population indique que l'ensemble des enquêtés éprouve, à différents degrés, un sentiment d'insécurité et évoque l'inefficacité des forces de police.

3-2-1- La peur et la crainte issues des expériences antérieures de victimisations

La peur de crime dans un milieu peut se traduire par une anxiété face à un crime, un malaise ou un manque d'harmonie entre l'individu et son milieu. Il s'agit du sentiment d'insécurité qu'éprouvent des personnes (Admo, Gariépy et Rizkalla, 2015), de l'évaluation que chaque individu fait de la probabilité d'être personnellement victime et la préoccupation par rapport au crime. La peur du crime ou le sentiment d'insécurité, dans les points de ventes mobile money, touche les personnes exerçant cette activité ou non.

En effet, les données recueillies auprès des enquêtés montrent que les expériences antérieures de victimisation entraînent un sentiment d'insécurité. Voici le témoignage de Kouamé X., gérant de mobile money : « *Maintenant, les microbes sont aux alentours des agences et s'attaquent à qui ils veulent. Raison pour laquelle, je ne me dirige plus directement à la maison après le travail. Je trouve toujours un endroit public pour rester quelques temps. Je crains que ces criminels me suivent jusqu'à la maison* ». Ces actes de violences criminels poussent M. Adepo, gérant, à manifester une certaine inquiétude ou peur lorsqu'il est dehors : « *ce métier suscite en lui une crainte quotidienne d'être victime du fait que certains de ses proches ont été victimes* ». Ouattara F., lui, est obligé de rester enfermée dans sa cabine durant toute la journée : « *C'est un métier à risque. Lorsqu'on sort de la cabine, on devient vulnérable, n'importe qui peut s'en prendre à nous. Avec toutes ces expériences de violence. J'ai peur de sortir même pour des besoins* ».

Tout comme les antécédents personnels de victimisation, les expériences antérieures de victimisation indirecte sont également source d'angoisse et de terreur chez les enquêtés. Pour T.W., tenant de point mobile money à Koumassi, « *l'insécurité ne se résume pas aux agressions et aux vols. Certains de nos collègues sont souvent menacés ou violentés, voire tués* ». En effet, un enquêté, gérant de point mobile money, rencontré dans le quartier de Yopougon-Ananeraie, affirme : « *se sentir en insécurité et avoir peur face à*

toutes les agressions que subissent les opérateurs du mobile money. Ma porte reste toujours fermée car on ne sait jamais ». Il ressort du témoignage des enquêtés qu'ils ont, en général, peur d'être victimes. Cette peur les oblige à rester toujours prudents, pour certains, et à modifier leur habitude de vie, pour d'autres. Le constat est le même chez A.K, tenant de point mobile money (Koumassi) : « Nous suivons l'actualité de violence qui règne dans notre métier. C'est devenu risqué puisque la mort nous suit partout et franchement cela nous fait peur ». En effet, s'appuyant sur le témoignage du meurtre d'un des leurs dans le quartier de Yopougon Gesco, cet enquêté raconte que « celui-ci a reçu plusieurs coups violents de couteau au bas ventre et est décédé suite à ses blessures ». Au terminus 04 (Attécoubé), c'est le même témoignage pour T. Alfred : « En tant que gérant de point mobile money, ma patronne m'informe continuellement des agressions dans notre activité. Récemment, elle m'a relaté la mort d'un agent dans son lieu de travail dans la ville de Soubré. Celui-ci a été retrouvé mort dans son agence avec un couteau planté dans la gorge. C'est le chômage qui me maintient encore dans cette activité, car cela fait peur. On peut devenir victime à tout moment ». Chez Zogo M., c'est la panique lorsqu'il repense à son collègue mort avec des couteaux dans le cou à Soubré. Au Coordination nationale du syndicat des mobile money, G.Boka, suite au décès F.Zogbé, de dire : « nous sortons... mais ne savons pas si nous allons entrer vivant¹⁷ ».

En somme, le sentiment d'insécurité est basé sur des victimisations qu'elles soient personnelles ou en rapport avec un proche. Tous les actes de violence font, tout naturellement, ressentir l'insécurité aussi bien chez les acteurs du mobile money qu'au sein de la population qui la perçoit comme une inefficacité des forces de sécurité.

3-2-2- Perception de l'inefficacité des forces de sécurité.

Le policier est le premier contact qu'a la victime directe ou indirecte d'un acte. Face à la victimisation des gérants ou acteurs dans le mobile money, nous avons posé les questions suivantes : « A votre connaissance, les victimes signalent-elles leur état de victimisation aux forces de sécurité ? » et « Quelle a été la réaction des forces de sécurité ? » Les réponses des enquêtés ont été consignées, respectivement dans le tableau 4 et 5 ci-dessous.

¹⁷ www.dailymotion.com/7info 02 octobre 2021, Mobile money : un business rentable mais risqué

Tableau 4. Déclaration des victimes aux forces de police

Connais sance2	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	3	3,0%
Oui	83	83,0%
Non	14	14,0%
TOTAL OBS.	100	100%

Source : résultat de l'étude 2022. Tableau réalisé à l'aide du logiciel sphinx

Tableau 5. Répartition des réponses des enquêtés selon la réaction des forces de sécurité

Population	Non réponse	Opérateu rs	clients	force de sécurité	TOTAL
Connais sance3					
Non réponse	2,0%	1,0%	1,0%	4,0%	8,0%
Constat	0,0%	8,0%	4,0%	0,0%	12,0%
Constat avec suite judiciaire	0,0%	7,0%	3,0%	0,0%	10,0%
Constat sans suite judiciaire	0,0%	34,0%	32,0%	4,0%	70,0%
TOTAL	2,0%	50,0%	40,0%	8,0%	

Source : résultat de l'étude 2022. Tableau réalisé à l'aide du logiciel sphinx

Les données collectées, au tableau 4, montrent que sur 100 enquêtés, 14% affirment ne pas avoir déclaré leur victimisation. En revanche, 83% déclarent leur victimisation à la police. Cette déclaration donne lieu à trois formes de réaction chez les policiers au tableau 5 : « *Constat* », « *Constat avec suite judiciaire* » et « *Constat sans suite judiciaire* ». Ainsi, 12% des déclarations des enquêtés ont fait l'objet d'un simple « *Constat* » de police ; puis, 10% des déclarations donnent lieu à un « *Constat avec suite judiciaire* » et, enfin, 70% des déclarations des enquêtés restent un « *Constat sans suite judiciaire* ». Il ressort de l'analyse de ces tableaux qu'après un acte de victimisation, signalé, la réaction des policiers se résume à des « *Constats sans suite judiciaire* » dans la majeure partie des cas. Au regard de la réaction des forces de sécurité et face à l'insécurité qui est récurrente dans l'activité du mobile money, une partie de la population d'enquête est insatisfaite ; elle ne croit plus en l'efficacité des forces de sécurité. Comme en témoigne cet extrait du discours de M. Topka N., gérant de point de transfert d'argent (Yopugon) : « *l'allure à laquelle on assiste aux agressions nous pousse à croire que la police est inefficace face à ce phénomène* ». Chez un autre enquêté, gérant de point mobile money au Grand carrefour (Koumassi), qui a voulu garder l'anonymat, affirme : « *lorsque nous sommes agressés, il est très rare de voir la police menée des enquêtes. Leur action se limite seulement en des constats, ce qui donne la possibilité à ces délinquants de répéter les agressions* ». Mme Kouamé O., elle, une utilisatrice des services mobile money (Yopougou),

trouve « *inconcevable que des citoyens soient victimes d'agression, de vols, voire de meurtres et rien n'est fait par la police pour lutter efficacement contre cette criminalité* ». Une autre enquêtée (Koumassi) souhaite : « *qu'il ait un peu plus de vigueur dans la traque des forces de l'ordre. On a même l'impression qu'elles sont toujours inactives. Nous sommes abandonnés à nous-mêmes. Quand on se rend à la police, les agents nous accompagnent juste constater l'infraction et c'est tout* ». Au quartier Prodomo (Koumassi), G. F., propriétaire et gérant, pense que : « *ce qui se passe dans notre commune avec ces délinquants est écœurant. On assiste à une grande insécurité. Ils nous agressent, ils nous volent, sans que nous soyons en mesure de faire quoi que ce soit. Et, on a l'impression que cette situation n'émeut pas les policiers et nos autorités* ». Pour M.Gbassikrè A., agent de mairie à Attécoubé, « *cette insécurité a pris une proportion inquiétante... Les opérations sporadiques des agents du Centre de Coordination des Décisions Opérationnelles (CCDO) ne les font pas reculer. Il faut des actions plus rigoureuses de la police pour éradiquer ce phénomène qui endeuille les familles* ». Quant à Yaba.T., propriétaire d'un point mobile money, au quartier Maroc (Yopougon), lui, lance un SOS en direction des autorités : « *La question de l'insécurité dans notre activité est une préoccupation pour les Ivoiriens. On nous demande d'entreprendre sans créer des conditions adéquates. Il faut se pencher sur cette insécurité et agir* ». Bien que ces braqueurs, auteurs d'attaques ont été interpellés¹⁸, mis aux arrêts¹⁹ ou abattus par des forces de sécurité²⁰, les enquêtes restent insatisfaites aux actions policières. Les raisons de l'insatisfaction résident invariablement dans le sentiment que les autorités policières n'en font pas assez et qu'elles semblent minimiser le problème. Selon T.A., (Attécoubé), l'Etat devrait se pencher sur cette question afin de renforcer la sécurité : « *nous accueillons par jours plusieurs personnes, souvent bien plus nombreux que les banques. Il est d'une importance capitale de fixer de nouvelle règle de sécurité* ». Cette préoccupation est également partagée par M. G.Boka, le Coordinateur national du syndicat des points de ventes mobile money qui a montré son ras-le-bol, suite au décès de B.Zogbé : « *c'est notre quotidien, trop c'est trop...est ce qu'il y a possibilité que ces actes régressent...que ces assassinats prennent fin ; j'invite les autorités à agir en prenant leur responsabilité. Nous sommes des opérateurs*

¹⁸ Koaci.com du 13 Janvier 2023 : « *Un large coup de filet de la police avec l'interpellation d'un dangereux gang auteur de plusieurs attaques à main armées suivies de meurtres à Abidjan et à l'intérieur* » ;

¹⁹ <https://www.ivoirebusiness.net> du 09 octobre 2022 : « *Scandale : Vol de 18millions de FCFA d'un point Orange money à Attécoubé. Les malfrats mis aux arrêts* ».

²⁰ www.infoexpress.com du 16 mars 2023 : « *2 braqueurs et tueurs d'un gérant de Mobile Money abattus* » ; afrikSoi.net du 16 mars 2023 : « *2 braqueurs impliqués dans le meurtre d'un gérant de point de vente mobile money abattus par la police* ».

*économiques, nous participons au PIB, nous employons plusieurs personnes... malheureusement nous sommes exposés ; est-ce qu'on peut faire quelque chose pour nous, chers autorités*²¹ ».

Le sentiment d'insécurité dû aux agressions, violences et meurtres perpétrés par ces individus et l'inefficacité des forces de police à apporter une réponse, désespère les opérateurs ou agents de mobile money, à tel point que ceux-ci commencent à se décourager d'exercer cette activité et souhaitent s'investir ailleurs, comme en témoigne M. S. Nawatta, responsable d'agence, suite à sa victimisation : « *nous sommes plusieurs à perdre de l'argent...J'ai aimé ce domaine mais aujourd'hui, je vous dis clairement que j'ai pris un coup ; je suis en train de chercher à entrer dans d'autres domaines*²² ».

IV- Discussion et conclusion

Cette étude portant sur l'insécurité dans les points de transferts d'argent mobile money à Abidjan a pour objectif de procéder au diagnostic de l'insécurité dans les services de transferts mobile money, de montrer comment ce phénomène est vécu par les populations et de mettre évidence la perception des enquêtés au regard des forces de sécurité à Abidjan. Pour mieux appréhender notre objet étude, nous nous sommes posés les questions suivantes : Quel est le diagnostic de cette insécurité ? Comment cette insécurité est-elle vécue par les populations ? Et quelle est leur perception à l'égard des forces de sécurité face à ce phénomène ? Notre terrain d'enquête a porté sur trois communes du district d'Abidjan (Attécoubé, Koumassi et Yopougon). L'échantillon de ce travail a été extrait d'une population mère composée essentiellement d'habitants de ces communes. Les techniques de recueil des données ont été basées sur l'étude documentaire, le questionnaire et l'entretien. Les principaux résultats issus de cette recherche mettent l'accent sur le fait que cette insécurité est désormais une réalité prégnante de l'activité criminelle à Abidjan à travers les vols, les agressions, les meurtres... Les statistiques sur la récurrence de ces actes indiquent que les agressions plus les vols dominent avec un score de 82 soit 82% (Tableau3). Aussi, l'étude du sentiment d'insécurité qui s'articule autour du vécu des victimes ou de leur proche et une perception de l'inefficacité de la police a révélé que cette insécurité a engendré un profond climat d'incertitude et de malaise, qui, aux yeux des citoyens se traduit par une peur et une crainte. Les résultats de nos recherches au plan analytique, attestent ceux d'Akadjé (2010), qui affirme que la criminalité est devenue en Côte d'Ivoire un des problèmes qui préoccupent l'opinion publique et tout le monde la redoute. Cette criminalité qui se

²¹ www.dailymotion.com/7info 02 octobre 2021, Mobile money : un business rentable mais risqué

²² www.dailymotion.com/7info 02 octobre 2021, Mobile money : un business rentable mais risqué

manifeste en zone urbaine est de plus en plus violente (Crizoa, 2010). L'insécurité dans l'activité du mobile money où règne les agressions et les meurtres s'apparente aux multiples agressions des « microbes », à la fois violentes et récurrentes, conduisant à de nombreux blessés, voire décès des victimes (Akadjé et al.2018). Quand la violence et l'insécurité gagnent en gravité et en fréquence dans un milieu, elle déchire le lien social, diffuse la peur et détruit la confiance. Ce faisant, ces actes d'insécurité ont concouru à l'instauration d'un sentiment d'insécurité au sein des populations abidjanaises. Ce sentiment d'insécurité chez les acteurs du mobile money est perceptible par des craintes, des cris de cœur, une peur et un découragement. Abordant dans le même sens, Roché (1993) affirme que ce sentiment d'insécurité s'expliquerait par l'association de trois éléments (pressions, expositions et vulnérabilité). La perception de l'inefficacité des forces de sécurité participe à renforcer la pression et la vulnérabilité chez nos enquêtés (Gérants et Citoyens).

Si cette étude possède une portée théorique dans l'étude de l'insécurité en Côte d'Ivoire, elle admet toutefois des limites. Dans un premier temps, il faut souligner la difficulté d'accès aux statistiques qui ne permettent pas d'apprécier objectivement l'ampleur de cette forme de criminalité. Elles auraient permis dans notre cas d'être en possession de suffisamment d'informations pertinentes pour traduire ce que reflète cette forme de criminalité. Sur ce point, Ouattara (1992) rappelle qu'en ce qui concerne la production de statistique, les institutions administratives (publiques et privées) sont jugées généralement déficientes. La difficulté d'accès aux données ne permet pas de réaliser des études assez complètes. Face à ces difficultés, l'auteur propose que le chercheur doive s'efforcer de contacter des personnes susceptibles de lui fournir des informations complémentaires. Cela peut se réaliser dans le cadre des relations d'affinité pouvant exister entre le chercheur et les responsables détenteurs d'informations.

Bien que la méthodologie adoptée permette d'obtenir des résultats, il faut souligner le caractère subjectif du sentiment d'insécurité. En effet, le discours de certains enquêtés nous a laissé un peu perplexe sur leur état de crainte ou de peur. De ce fait, notre échantillon d'étude ne peut prétendre rendre compte de la totalité du phénomène à Abidjan. Nous sommes encore loin de l'heure du bilan, mais cette étude a permis de lever le voile sur une forme de criminalité violente qui se heurte à l'entrepreneuriat chez les jeunes.

Par ailleurs, selon les propositions des participants à l'enquête, il semble que des mesures suivantes pourraient contribuer à lutter contre cette insécurité. Nous suggérons face à cela : l'intensification de la sensibilisation à l'endroit de tous les acteurs et le recours aux agents de sécurité devant les points mobile money. Si une réorganisation du milieu des agents de transfert d'argent est inévitable, en vue de lutter contre l'insécurité, il ne faudrait pas

oublier que le maintien de l'ordre, la sécurité est la quintessence de la fonction gouvernementale. Non seulement la légitimité du pouvoir est pour une large part dépendante de sa capacité à maintenir l'ordre, mais l'ordre peut constituer un critère permettant l'évaluation de la capacité d'un pouvoir politique. Il est donc nécessaire de mettre en œuvre des mesures de prévention.

Conflits d'intérêts : Les auteurs ne déclarent aucun conflit d'intérêts.

References:

1. Admo N., Gariépy J. et Rizkalla S. (2015). Criminologie générale. Modulo, 3^{ème} édition.
2. Akadjé A.M (2009). « L'insécurité urbaine dans les gares routières d'Abidjan ». Journal Africain de Communication Scientifique et Technologique, Série Sciences Sociales et Humaines, n°6, Juin, pp.721-730.
3. Akadjé A.M & Aboudou A. C (2018). « "Gnambro" et insécurité dans les transports « informels » à Abidjan ». Revue Internationale de Recherches et d'Etudes Pluridisciplinaires, n°28 pp.75-94.
4. Akadjé A. M., Gaulithy K. G. et Sahi S. R (2018). « Bandes de microbes et insécurité à Abidjan ». Rivista di Criminologia, Vittimologia e Sicurezza Vol. XII - N. 1 – pp.1-25.
5. Akadjé A.M. (2010). « Analyse d'un phénomène contemporain : le phénomène des coupeurs de route en Côte d'Ivoire ». Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique, 63 (1), pp.54-65.
6. Akadjé, A. M., Azi J. W. et Azi E. (2022). « Cybercriminalité et banques en Côte d'Ivoire ». Revue Internationale de Recherches et d'Etude Pluridisciplinaires,5, pp.116-129.
7. Ballo Y. et Azi J. W., (2021). « Cybercriminalité à Abidjan : vol, usurpation d'identité et cyber insécurité ». Revue des sciences du langage et de la communication–Revue Pluridisciplinaire en Sciences Sociale et Humaine, n°14, vol.1, pp.338-350.
8. Crizoa H. (2019). « Délinquance juvénile à Abidjan aujourd'hui : une analyse causale du phénomène des "microbes" ». Sciences & Actions Sociales » Vol 2, n° 12 pp.161-172.
9. Cruise O'Brien D.B. (1996), « A lost generation? youth identity and state decay in west Africa », in Werner R., Ranger T.O. (dir.), Postcolonial identities in Africa, London, Zed Books, pp.55-74.
10. Cusson M. et al. (2017). Mille homicides en Afrique de l'Ouest Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger et Sénégal, Les Presses de l'Université de Montréal, Collection Jean-Paul Brodeur, Canada.

11. Diouf M. (2003), « Engaging postcolonial cultures: African youth and public space », *African studies review*, vol. 46, n°2, pp.1-12.
12. Direction générale du trésor et de la comptabilité publique, septembre 2018 cartographie de la bancarisation en Côte d'Ivoire.
13. DITT-PLCC (2020). Rapport d'activité annuel de la Direction Informatique et des Traces Technologiques, Côte d'Ivoire.
14. Conférence internationale de lutte contre la cybercriminalité : regards croisés, le 9 novembre 2022 à UFR Criminologie.
15. Durham D. (2000). Youth and the social imagination in Africa: introduction to parts 1 and 2. *Anthropological quarterly*, vol. 73, n°3, pp.113-120.
16. Gaulithy K.G (2005). L'insécurité des personnes et des biens à Adjamé. Mémoire de Maîtrise, UFR Criminologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.
17. Ghernaoui, H.S. & Dufour A. (2012). Internet et sécurité. Paris, 11e Édition PUF. Hasnaoui, A & Lentz F. (2011). « Proposition d'un modèle d'analyse des déterminants de l'adoption et de l'usage des systèmes de paiements électroniques ». *Management prospective*, n° 45, pp.223-237.
18. Kasigwa, E (2014), les déterminants de l'adoption du service mobile money dans la ville de Bukavu : cas des abonnés des maisons de télécommunication. Airtel et Vodacom, mémoire, Bukabu, université Catholique de Bukabu.
19. Montillot F. et Pernes C., (2002), *La Démocratie en danger*, Paris, éd. Prat Europa.
20. République de Côte d'Ivoire, l'ordonnance n°2012-293 du 21 mars 2012 relative aux Télécommunications.
21. Roché S., (1993). *Le sentiment d'insécurité. Quatre éléments pour une théorie : Pression, expositions, vulnérabilité et acceptabilité*, PUF, Paris.
22. Tangakou S. R. (2019). « L'inclusion financière et le paiement mobile en zone CEMAC ». *European Scientific Journal*. Vol.15, n°7, pp.101-120.
23. Yebouet, B. H. (2015). « La politique criminelle ivoirienne en matière de cybercriminalité ». *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique*. Genève, pp.458-469.
24. Yoro C. (2015). « Les réponses à l'insécurité dans des quartiers précaires d'Abidjan ». *Revue Africaine de Criminologie*, 17, pp.19-35.